

Jean-Luc Barmaverain



Président de la Ligue valaisanne pour la protection des animaux, l'avocat Alain Cottagnoud se bat depuis trois ans pour recevoir une part du pactole.

## Les SPA veulent plus que des miettes d'héritage

**BATAILLE** La guerre fait rage entre les sociétés romandes de protection des animaux. Objet du litige: un legs de plusieurs millions de francs.

Qui veut gagner des millions? Tout le monde, c'est bien là le problème. Les sociétés romandes de protection des animaux (SPA) se déchirent depuis maintenant trois ans autour d'un legs d'environ neuf millions. La Justice de paix vaudoise a désigné neuf héritiers. Une décision contestée par six sociétés qui n'ont eu droit à rien. La situation ne devrait pas se régler de sitôt tant les protagonistes campent sur leurs positions. Les neuf SPA bénéficiaires ont ainsi proposé 200 000 francs à chaque contestataire pour solde de tout compte, mais cette offre représentant un montant total de 1,2 million de francs a été balayée.

Des associations refusant de recevoir une telle somme, cela surprend. Pourquoi la Ligue valaisanne pour la protection des animaux, la Fondation neuchâteloise d'accueil pour animaux, l'Association jurassienne de protection des animaux, les SPA du Val-de-Travers et du Locle ainsi que le Refuge de Darwyn ont-ils décliné cette offre? «Le testament du généreux donateur indique que la totalité de sa fortune est léguée, en parts égales, à l'ensemble des Sociétés pour la protection des animaux, rappelle Alain Cottagnoud, avocat et président de la Ligue valaisanne. En trois ans, nous n'avons toujours pas réussi à savoir comment la liste des bénéficiaires a été établie. Par ailleurs, avant d'accepter un éventuel arrangement, nous souhaitons connaître le montant exact de la succession. La partie adverse refuse de nous donner cette information.»

Représentant de plusieurs SPA bénéficiaires et à l'origine de la proposition d'arrangement à l'amiable, l'avocat vaudois Denys Gillieron ferait-il des cachotteries? Dans un courrier adressé à Alain Cottagnoud, il s'en défend. «Contrairement à ce que vous croyez, l'exécuteur testamentaire ne nous a pas renseignés sur le montant exact de la succession. Il n'entend pas nous fournir des renseignements tant et aussi longtemps que notre qualité d'héritiers institués demeure contestée.»

Cette réponse ne convainc pas Alain Cottagnoud ni Alexandre Schwab, qui défend les intérêts du Refuge de Darwyn. «L'héritage dépasse sûrement les 9 millions évoqués par la presse, mais les SPA bénéficiaires se gardent de le dire. On ne veut pas se faire avoir», explique l'avocat genevois.

L'offre transactionnelle «en vue de mettre éventuellement un terme à la procédure en cours» à la poubelle, que va-t-il se passer? «L'échange d'écritures va se poursuivre», répond Me Schwab. La justice vaudoise devra ensuite trancher. Elle a pris ses premières mesures en janvier 2011 en bloquant l'argent reçu par les bénéficiaires. En automne 2011, le juge instructeur de la Cour civile a convoqué les protagonistes et tenté une conciliation. Une démarche qui n'a pas été couronnée de succès.

En juin 2012, Alain Cottagnoud a alors demandé l'arbitrage de la Protection suisse des animaux, qui chapeaute la plupart des sections. «Cette médiation n'a rien donné», se désole l'avocat valaisan.

La balle est désormais dans le camp de la justice vaudoise. A elle de mettre un point final à cette affaire qui pourrit les relations entre les SPA romandes.

Fabiano Citroni

# Micheline Calmy-Rey lance un appel au CICR

**CICR** Inquiète, l'ancienne conseillère fédérale invite le président du CICR, Peter Maurer, à «réfléchir longtemps» avant de délocaliser des services.

Laurent Keller

laurent.keller@lematindimanche.ch

**La RTS révèle que le CICR envisage de délocaliser d'autres services que la comptabilité et la logistique. Peut-on laisser faire?**

Non. Je suis très surprise. Nous devons tout faire pour éviter de nouvelles délocalisations. C'est en Suisse que sont nées les Conventions de Genève. C'est en Suisse qu'est né le droit international humanitaire. Je crois que le CICR bénéficie aussi beaucoup de l'image de la neutralité suisse, du rôle qu'elle joue sur le plan humanitaire. Il est essentiel de ne pas perdre cet ancrage, surtout pas petit à petit, en délocalisant services après services jusqu'à se retrouver avec un siège vide à Genève.

**Allez-vous vous mobiliser pour que ce scénario ne se produise pas?**

Je lance ici un appel public au nouveau président du CICR Peter Maurer. Il est Suisse, ancien secrétaire d'Etat du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), il connaît parfaitement bien l'importance du CICR pour la Genève internationale et pour la Suisse. J'aimerais l'inciter à ne pas détacher le CICR de Genève, à réfléchir longtemps avant de songer à délocaliser d'autres services.

**Pourquoi un appel public à Peter Maurer?**

Parce que la problématique doit être posée publiquement. La Genève internationale est souvent critiquée, notamment par les Genevois. Nous devons réaliser tous les avantages que la Genève internationale apporte à la Suisse, pour la défense de ses intérêts et sa présence dans le monde. A Genève se trouvent toutes les organisations qui fixent les règles et les standards qui touchent notre vie quotidienne. Il faut que les Suissesses et les Suisses en soient conscients.

**Le CICR doit réduire ses charges. Comment Genève, ville chère, peut-elle rester concurrentielle?**

Il y a encore des points faibles au niveau des conditions-cadres. Le man-



Micheline Calmy-Rey rappelle que le CICR bénéficie de l'image de la neutralité suisse et qu'il ne doit pas perdre cet ancrage.

Michel Perret

« Nous devons tout faire pour éviter de nouvelles délocalisations »

**MICHELINE CALMY-REY**

Ancienne conseillère fédérale en charge du DFAE

que de logement est difficile pour tout le monde, pour les Genevois et les Genevoises, et pour les internationaux. C'est un vrai handicap à la venue d'organisations internationales. La sécurité pose problème également. Les gens s'en plaignent, aussi bien les Genevois et les Genevoises que les internationaux. Il faut travailler aussi au renforcement de la Genève intellectuelle. L'Université s'investit dans la connexion de Genève avec d'autres universités pour renforcer la plate-forme académique et intellectuelle de la Genève internationale. On a un rôle traditionnel, mais il s'agit de le renforcer sur le plan académique.

**La Genève internationale se réduit comme peau de chagrin.**

**Ne faut-il pas se faire une raison?**

Elle ne se réduit pas comme peau de chagrin. Sur le plan diplomatique, la Genève internationale garde toute son importance. Les discussions entre la Géorgie et la Russie ont lieu à Genève, on parle d'une conférence sur la Syrie à Genève, le Conseil des droits de l'homme a été créé et tient ses sessions à Genève. Ces dernières années, la Genève internationale s'est renforcée, à la fois sur le plan diplomatique et sur le plan institutionnel.

**Dans ce cas, pourquoi la dit-on si fragile aujourd'hui?**

Nous ne sommes plus seuls. D'autres pays ont réalisé qu'héberger des organisations internationales apportait beaucoup à la politique étrangère. On ne peut pas rester les bras croisés. Il y a beaucoup d'investissements à faire dans la Genève internationale afin que Genève et la Suisse maintiennent leur capacité concurrentielle par rapport à d'autres villes qui ont vraiment envie de prendre ce rôle. C'est devenu très concurrentiel. ●

## La cathédrale a été refusée aux anciens gardes suisses

**MESSE** Trop romains, trop triomphants, trop... pontificaux. Après avoir paradé en uniforme dans les rues de la capitale vaudoise le week-end dernier, les anciens gardes suisses du Vatican auraient aimé qu'une messe soit célébrée en la cathédrale de Lausanne, dont leur fondateur, Jules II, fut évêque de 1472 à 1476. Las! La célébration a finalement eu lieu à la basilique du Valentin, l'Eglise réformée du canton de Vaud ayant refusé de prêter la cathédrale: «Ce type de requête doit émaner de l'Eglise catholique vaudoise, ce qui n'a pas été le cas», développe Xavier Paillard, vice-président du Conseil synodal. Cela étant, nous aurions dû non



L'association des anciens gardes suisses pontificaux a tenu son assemblée générale à Lausanne, le week-end dernier.

Kedystone/Jean-Christophe Bott

de toute manière. Une messe est célébrée chaque année à la cathédrale, mais accueillir une manifestation directement liée au caractère pontifical de l'Eglise catholique aurait eu un impact symbolique trop fort.»

**Refus surprenant**

Alors que certains prélats catholiques se sont dits surpris par cette réaction, Marc Donzé, vicaire épiscopal dans le canton de Vaud, abonde: «Nous sommes contents que les Réformés aient répondu non car nous ne voulons pas d'une Eglise catholique triomphante à la cathédrale.» Quant à Ulysse Bieri, ancien garde suisse et président du co-

mité d'organisation de la manifestation, il se refuse à commenter ce refus pour ne pas «jeter de l'huile sur le feu».

Hasard cocasse du calendrier, Notre-Dame de Lausanne, car c'est bien ainsi que s'appelle la cathédrale, accueillait justement ce dimanche la cérémonie de remise d'un label œcuménique. Un télescopage qui a semé la confusion samedi dans le discours prononcé par Béatrice Métraux sur la place de la Riponne: à l'issue de son allocution, la conseillère d'Etat a souhaité aux anciens gardes suisses une belle messe «à la cathédrale», provoquant moult rires (jaunes) dans l'assemblée.

Camille Krafft